

Simonis dit adieu à son poste de ministre

Fin novembre, elle démissionnera de son mandat de ministre pour se consacrer à 100 % à Flémalle

Au lendemain des élections communales qui ont vu le PS conserver une majorité absolue en sièges - 17 sur 29 - à Flémalle, Isabelle Simonis nous confirme ce qu'elle annonçait depuis pas mal de temps. Elle a choisi le maïorat et laisse tomber son poste de ministre !

« Le 3 décembre, je prêterai serment comme bourgmestre à 100 % à Flémalle. D'ici là, pour la fin novembre, j'aurai démissionné de mon poste de ministre », confirme Isabelle Simonis. Pas question, donc, pour elle, d'aller

« Mon score montre que la position de ministre n'est plus valorisée comme avant dans la population »

au bout de son mandat de ministre communautaire de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances. Elle veut privilégier sa commune, dont elle est bourgmestre depuis 2006.

EN REcul DE 9 %

Isabelle Simonis, qui ne pratique pas la langue de bois, indique ensuite : « Il est vrai que le PS à Flémalle va pouvoir former une majorité homogène, mais les électeurs nous ont envoyé un signal politique, parce que nous de-

vons bien nous rendre compte que nous perdons quand même des voix par rapport à 2012. » Effectivement, le PS flémallois avait obtenu 54,6 % des voix il y a six ans, et 45,9 % ce dimanche, soit un recul de près de 9 %.

N'empêche que le PS peut donc gouverner seul la commune pour les six prochaines années. Une ouverture de la majorité n'est d'ailleurs pas à l'ordre du jour. Mais, pour Isabelle Simonis : « Nous aurons une réunion des instances la semaine prochaine. Et, à titre personnel, au vu du signal que nous ont envoyé les Flémallois, je pense que nous devrons rencontrer les autres partis représentés au conseil communal, ou au moins le PTB, les IC et Écolo. » On le voit, le MR n'est pas mentionné dans cette énumération. Mais il faut savoir que les réformateurs, qui avaient décroché trois sièges aux élections de 2012, n'ont plus qu'un seul élu.

ÊTRE MINISTRE NE PAIE PLUS

Quand on lui demande ce qu'elle pense de l'excellent score personnel réalisé par Sophie Themont, qui l'a remplacée au mayorat depuis 2014, et qui a seulement 30 voix de préférence de moins qu'elle, Isabelle Simonis sourit : « Cela prouve que j'ai fait un excellent choix. Mais cela montre aussi que la position de ministre n'est plus valorisée comme avant dans la population. »

En effet, en

2012, Isabelle Simonis avait obtenu

nu 3.166 voix de préférence contre 2.131 cette année. C'est clairement la conséquence de son éloignement relatif de Flémalle, où elle va donc revenir à temps plein dès le 3 décembre.

Même de rien, Isabelle Simonis lance également un autre signal, de manière plus indirecte certes, mais tout de même. Au niveau pécuniaire, l'intéressée — qui n'a absolument pas pris cet aspect en compte dans son choix — va ainsi passer d'un salaire de ministre à la Fédération Wallonie-Bruxelles à celui d'une « grosse » commune.

Concrètement, la Flémalloise passera de 11.451 € nets par mois comme ministre à environ 7.100 € bruts mensuels pour diriger « sa » commune. ●

CHARLES LEDENT

Elio Di Rupo l'a décidé

Personne ne va la remplacer au gouvernement

Qui remplacera Isabelle Simonis au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les quelques mois qui nous séparent de la fin de la législature, en mai 2019 ? « Il y a eu un gouvernement ce mercredi matin, mais la question n'a pas été abordée », nous explique-t-on à bonne source... En fait, Isabelle Simonis ne sera tout bonnement pas remplacée, ce qui semble une décision assez logique vu le peu de temps qu'il reste avant les prochaines élections. Deux hypothèses circulent : ou ses compétences sont réparties entre ses collègues socialistes au sein du gouvernement. Ou elles sont reprises par un seul des quatre ministres socialistes qui siègent encore dans la majorité PS-cdH.

LE TOUT À DEMOTTE ?

Isabelle Simonis était en charge de l'enseignement de promotion sociale. Cela pourrait revenir à Jean-Claude Marcourt qui s'occupe déjà d'enseignement supérieur. Elle avait aussi la jeunesse, Rachid Madrane est ministre de l'Aide à la jeunesse. Quant aux droits des femmes et à l'égalité des chances, on imagine que le ministre-président Rudy Demotte pourrait s'en charger. Si ses compétences devaient échoir à un seul ministre, les noms de Rudy Demotte, voire d'André Flahaut (Budget et Fonction publique) sont cités. ●

D.S.W.